

67 Av. Victor Hugo
Paris 16e

5 novembre 1971

Cher Monsieur le Chanoine,

Depuis hier 18 h. me voici docteur en
droit canonique cum magna laude.

Le matin, à 11 h. j'ai tenu ma leçon doctorale devant les étudiants, en présence de quatre professeurs. — sur le mariage à l'époque néo-romane, puisque le doyen de la Faculté ne permettait de tirer mon sujet de ma thèse copieuse.

Cela a bien passé et tout le monde a reconnu l'ancien professeur...

Le soir à 16 h. c'était la thèse, un jury de cinq professeurs et doyens. J'ai calmement présenté mon travail, plus précisément fait la photographie de ma démarche.

Ensuite, j'ai été assez violemment mis à parti, par M^{on} Denis, le doyen de la Faculté, pourtant mon correcteur. Il est vrai qu'il ne l'a surtout été que pour le livre III : les conciles et la Vie de l'Église locale.

2/ C'est à mon livre II : les conciles et la vie de la cité qu'il en vaudrait, j'abord parce que j'avais travaillé assez profondément, sans l'avoir consulté - (il ne connaissait que le plan de mon travail) - ensuite parce que ma façon de dissocier les conciles pour satisfaire à mon penchant historique, m'avait enlevé les moyens de satisfaire totalement, à son sens, aux exigences d'une thèse de droit canonique, telle que la Faculté le demandait.

Je ne me suis laissé déconter par l'averse. C'est le jeu. Je ne me souviens pas de tout généralement par la qualification entendue; rote et partie me semble plutôt une histoire l'histoire des conciles. J'ai reconnu avoir eu partie avec une académie qui m'aurait mené dans une impasse. Il faut en effet avoir connu même moi-même pratique les conciles de cette époque, pendant 3 ans - pour se rendre compte, à quel point la politique, les relations de l'Eglise avec l'Etat, la sociologie, l'importance de beaucoup sur les soucis de nos canonistes, en change.

Le doyen voulait à tout prix me signaler une révolution. A mon grand regret, il n'y avait pas de révolution, seulement une installation et dans l'ordre sociologique, et dans l'ordre de la discipline ecclésiastique. Pendant deux siècles, hélas, oui, après quoi on devrait assister à une désintégration.

Bien sûr, si on tenait à ce mot révolution on pourrait en trouver des points dans mon ouvrage (baptême pénitence publique, naissance du for canonique) mais de l'évolution générale réelle dans canonicque, non.

3) J'ai l'impression assez que mon analyse spectrale des conciles a Choisy: on ne s'attendait pas à ça, mais l'œil d'un historien - catholique doit être froid. Ont oui ri toute une série de critiques de détail... et tout s'est finalement terminé par une déclaration de satisfaction.

- Le doyen honoraire, prof. de procédure - fut beaucoup plus amène. Il avait lui aussi suivi mon effort. Il n'hésita pas à réclamer qu'il n'était pas sur cet appareil historique, de l'avis de son excellent collègue. Avec lui, la discussion s'engagea sur certains points, avec respect, il estimait que j'avais peut-être force mon expression. C'est tout.

- Le prof. de droit oriental, qui n'avait pas hélas reçu mon exemplaire de thèse - par mégarde - déclara se rendre aux citations du doyen en titre. Il avait lui aussi autrefois traité des conciles maronites, et avait eu une présentation plus adéquate. Comme toute comparaison peut clocher, il m'était agréable de répondre, sans frapper dans le mille pourtant.

- Le prof. de droit administratif "on attendait au tournant. Non velle averse. Le concile de Tours 587, je l'avais passé en courant, pour ne m'arrêter qu'aux points "originaux" par le canon 1, et de ne pas quel au he canon sur la description de la basilique de Tours. C'était très intéressant, mais je m'étais fait de ma tâche. Arrais-je la Fliche et Martin, qui lui nuait en vedette ce grand concile?

4/ Je reconnaissais tout l'intérêt du concile de trèves et regrettais de n'avoir pas pu lui donner tant de soins. Mais les longues redites de ce concile m'épouvaient ~~tant~~ familières, qu'il m'aurait été hile, impossible de lui donner plus de place. Le code et d'autres articles de synthèse signalaient quand même son apport. Quant à Fliche et Martin, il avait eu tout à fait raison de mettre ce concile en relief: il n'était pas comme moi. venue informelle et bouée des canons conciliaires précédents.

— Le prof. de philosophie du droit - profane en droit-canonique, n'était pas loin de la coupe mon appareil historique, peut-être avait-il eu tort de tracer des deux siècles? Mais c'était briser l'axe que de faire différemment. Les deux siècles méroringiens sont liés par toutes sortes d'attaches. Peut-être ma méthode était-elle critiquable? j'aurais pu faire passer en notes, beaucoup de mes citations, pour continuer uniquement mon texte dense, et ainsi réduire mon ouvrage de 15%.
— En effet peut-être, mais c'était couvrir le danger qu'on ne lise pas les notes parce que aux yeux de trop de monde, les notes sont moins importants.
Pourtant la remarque m'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd.

La discussion avait duré 2 heures. Le jury se retira pour délibérer et me présenta ses félicitations en me couvrant: j'avais fait un beau travail, très présenté. Bien écrit et la faculté considérait de ma personne, le meilleur souvenir.

5/

J'espère que vous ayez bien - dit - le mot ;
que ma thèse ne vous a pas rassé et si vous
appelle que de vous, j'attends dans
quel - que un commun être seulement
"pro - veri - tate" comme nous disons -
~~ici~~ c'est - à - dire votre indulgente
opinion. C'est important - car c'est un
travail que j'ai voulu et que j'ai
mené en pensant surtout aux laïques.

Autant, uspen zai'tut, Egu berri
on bat bi hotzetok desiratz.

Aramiller

TRIBUNALE SACRA ROTA

Hanno conseguito il titolo di Avvocato rotale, nella sessione estiva dell'anno accademico 1973-1974, i Signori:

1) Rev.do Antonio Caseri; 2) Reverendo Basilio Harambillet; 3) Signor Aurelio Tobon Mejia.

Dal Tribunale della Sacra Romana Rota, 11 ottobre 1974.

15 ottobre 1974

cher Monsieur le Chanoine,

Rejoignez-vous, soyez heureux, bénissez de Seigneur: je suis nommé avocat rotal. La nouvelle a paru officiellement sur l'osserva. sore romano, le dimanche 13 courant. Je vous en envoie une copie.

Soyez assez bon pour faire un petit billet à ce sujet dans la presse.

Le stage à la Rota romaine dure 3 ans. Chaque année de stage est sanctionnée par un examen général, outre les rapports mensuels sur des causes d'annulation, qui il nous faut obligatoirement présenter.

La 1^{re} année sont étudiés sur dossiers des vices de consentement. La 2^e, les rapports entre les législations civiles et ecclésiastique, sur les matières civiles canonisées par le Canon 1529 en particulier.

La 3^e année est consacrée à l'étude soignée sur dossiers, des empêche-

TRIBUNALE

Hanno co-
vocato in
dell'amp-
gnoriat-
le
v-

Roma, 15 ottobre 1974

cher Monsieur le Chanoine,

Déjoignez-vous, soyez heureux, bénissez le
seigneur; je suis nommé avocat royal. La
nouvelle a paru officiellement sur l'osserva-
toie romana, le dimanche 13 courant.
Je vous en envoie une copie.

Soyez assez bon pour faire un petit billet
à ce sujet dans la presse.

Le stage à la Rote romaine dure 3 ans.
Chaque année de stage est sanctionnée par un
examen général, outre les rapports mensuels
sur des causes d'annulation, qui il nous
faut obligatoirement présenter.

La 1^{re} année sont étudiés sur dossiers de
vices de consentement. La 2^e, les rapports
entre les législations civiles et ecclésiastique,
sur les matières civiles canonisées par le
Canon 1529 en particulier.

La 3^e année est consacrée à l'étude
soignée sur dossiers, de empêche-

ments criminants, et en particulier
l'empêchement d'impuissance.

Enfin, cette même 3^e année, les candi-
dats docteurs en droit canonique seuls,
et qui ont satisfait aux trois exa-
mens de stage — ont la possibilité de
présenter en juillet ou en novembre,
l'examen pour obtenir le titre
d'avocat total. Cet examen dure
12 heures, précisément commença à
9 h. du matin et se termine à 21 h.
dans la soirée.

Cette année, le sujet proposé était un
dossier d'annulation sur un vice de
forme, en l'espèce: l'absence d'un
témoin sur les deux requis par le
C. 1094. Il fallait ~~rediger~~ la sentence,
^{et conclure} négative, car le mariage,
la cause d'instance, était tout ce qu'il
y a de plus valide: le sacristain,
jouant à l'insu des parties, qui n'a-
vaient amené qu'un témoin — le rôle
judicatoire prouve de second té-
moin. — Le point crucial était la ré-
daction de la partie de droit.

Nous étions huit docteurs cette fois :

- 4 prêtres et 4 laïcs.
1 de nos prêtres ont été reçus (un italien, monseigneur de la Congrégation du Culte de Dieu et ma pauvre personne.
1 avocat civil, qui se trouve à l'embas. sude de Colombie près de l'atican.

- 1 les 5 autres : l'un n'avait pas en fait de doctorat en droit canonique et l'équivalence qu'il présentait n'a pas été admise par la Chancellerie, ~~les~~ deux autres, déjà reçus l'année dernière, ont été de nouveau écartés, deux prêtres ont été collés eux aussi.

Talā, grâce à l'aide du Seigneur Jésus, je couronne mes études par un titre recherché, en vie, très rare.

Pour l'instant, je travaillerai à Rome, encore quelque temps, en attendant que je revienne à Bayonne, au temps manqué.

Un avocat s'est offert à me donner du travail dans son cabinet. J'ai été présente aussi aux présidents des Tribunaux du Vicariat romain ... et bien reçu.

Je vous donnerai plus amples nouvelles plus tard. et vous promets, si il plaît à Dieu, de vous renvoyer les vacances prochaines.

merci de votre amitié, de vos encouragements, car je n'oublie pas que vous m'avez traité avec beaucoup d'affection.

merci.

Très cordialement

Harantille

Rome, 10 juillet 1978

cher M^r le Chanoine et ami,

Depuis février j'ai pu au bout de plusieurs mois de sondages, découvrir enfin l'instrument total de vérification de la toponymie au Pays basque.

cette fois la méthode est complète et j'ai pu procéder à la vérification pour toutes les communes du Pays basque, pour les hameaux, anciennes paroisses, diverses sections de l'ordre administratif civil ou religieux.

Je vous envoie une liste de ces dénominations toponymiques dont j'aimerais connaître le patronage des églises.

Vous ne comprenez pas. Mais tout s'éclairera, quand vous lirez mon mémoire. J'ai l'intention de vous présenter celui-ci, avant mon départ à Rome. C'est le fruit d'un travail nouveau absolument et absolument logique.

Vous serez étonné. Vous serez convaincu. La toponymie, forcée

sur des racines ethniques, ne prend ~~de~~
la linguistique que la phonétique
générale et locale - seulement.

{ Tout terme toponymique ^{chez nous} n'est qu'un
ensemble ordonné de racines ethniques
prononcées par des Basques. ~~Il n'y a pas~~

En fait les données du problème sont
très complexes. mais tout sera simple
quand vous lirez mon observation
et mes hypothèses ... aujourd'hui
révisées.

Je suis enfin libéré de cet im-
mense souci. J'ai beaucoup tra-
vaillé. ~~Malgré~~ la tabula rasa
n'est pas consommée en quelque dis-
cussion que ce soit. L'étude topo-
nymique l'exigeait. La décou-
verte est admirable, jusqu'à l'imo-
tion. C'est une découverte zigay-
terque, qui fait honneur à la
France et à ce Pays basque.

Bien à vous.

Marambaix

P. S. Réponse - moi à St-Jean-de-Luz
31, Rue Andromarionna.

Rome, 12 juin 1977

à conserver

Top. secret

mon cher le Chanoine
et cher ami,

Notre lettre est très bonne : je sais maintenant
mieux que jamais, que je dois compter sur
votre amitié de vérité.

Il faut en effet que de normalis - et dans le
secret - nous para être vous un seule
la tâche extraordinaire que le Seigneur
m'a confié sur la place de la topo-
nymie.

Je vous rendrai compte de tout, es-
sai, (observation, hypothèse, véri-
fication, généralisation)

Les conclusions si intéressantes auxquelles
conduit le décodage de la toponymie
en Pays basque français - (c'est le seul
nom que j'ai étudié, et il suffit)

- sont libérateurs et très féconds.

C'est la preuve que la "tabula
rosa", que à premier la découverte.

Elle est très difficile à vivre, mais
infiniment fructueuse.

d'un bout à l'autre de notre pays, la
toponymie constitue un bloc merveilleux.
Leuck : il est prouvé qu'en sa la topo-
nymie n'appartient à aucune langue,
né contient aucune sorte de terme de
vocabulaire courant. exceptions faites
des dénominations artificielles... lorsqu'elles
sont historiquement "de même" et
de même.

En particulier, chez nous au Pays basque,
tout ce qui existe de français dans la
toponymie ne relève que de deux types.
des de même genre que ceux qui
dormaient dans la toponymie de
nos villes et villages, de nos quartiers,
de nos fermes, de nos viviers, de
nos marais.

Les moqueries fécales ou sexuelles ob-
servées presque partout dans la topo-
nymie ont été moqueuses adco-
ciantes, même les saints sont ve-
nus à la rescousse. C'est très amu-
sant.

Il est certain qu'il fallait être Bas-
que pour découvrir la toponymie
chez nous, qu'il fallait surtout
connaître le basque populaire de
la côte et en général avoir été frap-
pé par un grand nombre de ex-
pressions étrangères, qui envahissent
le basque populaire dans la conver-
sation populaire, chez nous.

Ce n'est pas savoir vraiment le basque,
que de se contenter de basque académique,
qui que. à partir de mon travail, vous
serez obligé de répertorier ce très sor-
tribal qui a soulevé la découverte
décisive dont je ne suis que l'in-
strument.

Vous ne pouvez pas mesurer la sur-
prise, la joie qui va vous envahir
à la lecture de ma communication,
rien de basque cette dans la topo-
nymie et pourtant tout est bas-
que, tout parle basque? vous
serez bouleversé, comme je le suis.
Lorsque les mots sont peints sur le
vif, ils ne sont jamais simples.
paraissent-ils simples? Elles sont compli-
cées.

Le travail de Dr. Leizor - (honorable
qu'il soit - est tout à fait en de-
hors du champ de la seule et vraie
explication toponymique.

Figurez-vous que je comprends sans
la connaître, toute la topo-
phonie du pays basque
ville française a été appelée "Pazet";
pour moi c'est clair comme de
l'eau de roche. "Pazet" est un mot
dans la toponymie. n'y suis-je pas?
"On venoit à Pazet" un peu partout
au pays basque - mais oui, cher
ami, mais oui. Si je vous donnais

la liste de vos mes "détails" dans tout le Pays-
basque, vous seriez mécontent. Et vous l'êtes
déjà, pendant que vous me leisez.

Ce que vous, vous savez de la topogra-
phie, vous confirmez déjà que j'ai
vraiment fait la découverte.

"Itassou" était appelé "lesac". C'est
très belle cela! Le vous savez ce que
ça veut dire, vous savez ça.
vous le savez bientôt.

non! cette fois - ce non! - Itassou
ne peut pas avoir été appelé "lesac"
car, ce qui a dû être pour lesac
dans ce cas, comme pour Paisse
dans le cas de "Belhobie" - c'est que
à l'interieur d'Itassou on joux-
fait le village - existait une tri-
ble qui n'a pas réussi à transfor-
mer sa magnifique dénomination
en village; le succès d'Itassou
est la preuve évidente que cette
tribe a su tenir "lesac" sous
sa dénomination propre...
mais la mémoire des peuples tient
de la perpétuité...

Il n'y a aucun point de compa-
raison entre mon étude et celle
du Dr. Lemaigne - So. Lettres et arts de
Bayonne.

Lorsqu'on voit nuict et jour, depuis plusieurs mois,
à l'intérieur d'une question hittite une même
que celle dont nous traitons - on sait lire un
message, à la simple énonciation de la
table des matières - et l'on n'a pu voir
les de difficulté à décider de sa valeur
ou de sa non-valeur.

Le D^r et moi-même n'avons pas travaillé
à la même époque? Précisément, nous
travaillons dans deux cabinets différents.
Dans l'un, le "denonix" la topo-
nyme dans l'autre on se tient
à genoux devant la toponymie: on
ne lui donne pas de directives, on
attend qu'elle la direction, pourvu
qu'on ait eu la seldure, c'est se
plier aux trajets - elle remplit au
possible, afin de se laisser porter
porter.

Repertoir la topographie même datée
n'est pas suffisant. Il faut la compléter
C'est la topographie est d'un grand in-
térêt pour le toponymie et d'abord
elle l'explique le plus souvent, ensuite
il lui arrive même de la compléter
parfois.

Quant elle n'est pas contenue dans la
toponymie en effet, la topographie
s'aveit être une recherche toponymie
qui n'a pas réussi et n'en fera.

Il n'y a pas d'évolution de tout. - il y a
autre chose qui a échoué, même, qui
a dû se maintenir en équilibre, et qui
mérite aussi des assurances, chez nous.

Parler d'évolution est un contre-sens.
Seule la toponymie justifie la topo-
graphie et l'éclaircissement.

In un mot la toponymie enfante nor-
malement la topographie et l'ex-
plication.

Quand elle ne l'explique pas: ce
n'est qu'un enfant sans père et mère
officiels, un bel enfant certes, mais
qui ne relève pas de la chose pu-
blique.

ce qui - est que de être finiste!

Tout vos peurs, vos craintes, vos ap-
prensions fondées comme ne neige
au beau soleil.

mon cher ami: vous avez oublié
de me rendre les 2 chansons -
Et du rapport Gavin de Peir, vous
ne me dites pas un mot d'espe-
rance.

Terminons note que celle en décadence
que nous avons d'être "orientalique", jusqu'à l'acte

aussi le Dr. Deacon dans notre bibli-
othèque. Il le mérite bien, puisqu'il a Rome
il est par vous, l'occasion d'un confid-
mature de l'authenticité de mon peu-
vre travail.

Si il paraît ce bon docteur le service
qui il m'a rendu: grâce à votre lettre,
j'ai pu préciser les rapports que la
toponymie entretient avec la topo-
graphie, en dehors de toute idée
de l'évolution.

Cela aussi est une découverte! une
grande surprise pour les savants - et
l'intervent même de la décou-
verte que j'ai faite.

Dois-je vous dire qu'il y a encore
d'autres découvertes? Et celles-ci

révolutionnaires, c'est-à-dire qui condui-
sent les savants à découvrir ce qui
dans leur acquis scientifique - est
deormais sûr - confirmé - soli-
dement établi - ou bien qui leur
ont en même temps garanties sur le
chemin de la toponymie et de la
carrière que plan de l'histoire
de peuple sur la terre.

Et - ce que vous mesurerez ce que
c'est que d'avoir ouvert le secret
toponymique en un point de
globe... Ah! - nous.

"quelqu'un d'autre" - comme dit le
peuple - aurait trouvé la serrure
sur un autre point de globe.

est de même coup, par que
le déplacement topographique chez
nous... et par une banque.
Comme c'est dit.

Évidemment, vite
Hermann
A.R.

P.S. Informez-vous pour savoir si nous
pouvons obtenir une photocopie
du dictionnaire de Paul Raymond.
que je puisse le consulter à
brievement ou nous le tour.
nous devons en effet publier la
découverte avant la fin de
l'année.

~~Il est évident que nous ne pouvons pas
avoir une photocopie de ce dictionnaire
sans le consulter d'abord. C'est pourquoi
je vous prie de bien vouloir me le faire
savoir si vous pouvez me le procurer.
Cela me serait très utile pour mon
travail.~~

23 Aug - 1964 A.D

B. Hanauel
nobiliori P. Lafitte carissimus suo S. D.

jam mihi urgente citius et u-
trius tempore proficiscendi Parisiensem
litteram - ardentissime cupio te videre et
audire, cum, die 3 septembris, media
ultra meridiem, apud "PERERIAM", loco
Quéthary, edere possimus, actum tempus
mutuaque recolentes fidem nostram, si-
cut dicit amicis.

quid de proposito super Vasconen-
sibus tuis, non miraris me scire velle,
neque de multis ~~historiis~~ ^{mirabilibus} aliis, quorum
narrationem plurimum me sapere sane
cognoscis.

Inno, hac aetate serenissima, ruri-
colis infestissima, spero te miram illam ac-
cepturam opportunitatem, ad et stoma-
chum unamcumque mandendi.

Cum non oblitus tui, cur te mihi
obliviosus esses! litteras mitte ad:
Iduzhi - Alde, Rue de Lac.

Vale

e S. J. Loixensium

67. Av. Victor Hugo
Paris 16^e

Cher Monsieur le Chanoine,

Merci d'avoir songé à m'envoyer "vos courants"... Je ne suis laïc ni agréable ment béré au fil de votre discours; parmi tant de personnalités originales ou simplement culti- vées, j'ai pu saluer même des canonisés basques; parmi tant de disciplines, mon rêve a pu s'étaler à l'air et reconnaître bien des composants de notre caractère. Enfin j'ai été heureux que votre catalogue soit révisé à l'audience d'un cercle d'amou- reux de notre race - dont ne peuvent faire partie, c'est sûr "les citadins à l'ardeur qui nous regardent comme des montagnards et même sauvages."

Pourtant j'ai beau ressentir, tel, vos mine et le chan. Narbaitz - le mal qui paraît, et dessert notre originalité - je ne suis réa- liste l'ancien "idiot" de notre diocèse dans ses applications historiques. Justement parce que notre race n'a pas d'histoire au sens mo- derne du terme, parce qu'elle n'a pas été particulièrement connue les Polonais - parce que son génie me semble toujours se réfugier

2/ dans le coeur de quelques d'élites.

Comme, en dépit de ce qu'on voit, ces élites me semblent défaillantes, très fin de siècle au fin d'époque - comme elles croient faire du concert à coup de théories - comme le clergé, dans sa majorité n'a plus le cœur à rien, du fait qu'il a changé, sans s'en apercevoir - j'ose être pessimiste en grand. Mais que se modifient-elles, par entra-ordinaire, les conditions ambiantes, qui reflètent l'ordre et le goût du siècle dans notre clergé - nos populations retrouvent leur énergie et notre langue son goût de vivre et de mourir.

Il faut de grands brèves à l'âme des Poètes, pour que triomphe la langue; nos brillants défauts et précieusement notre "romantisme", ~~qui~~ certain calibristisme sont des éléments perturbateurs que, loin de colmater les brèches - on font que les élargir et précipitent la ruine.

Maximilien et les foudres folles et ces vers de Sirius...

Le droit canon m'intéresse-t-il toujours? Certes et je commence à penser en finiste dans le sens beau du terme. Rappelez-vous comment je me suis déici déici à cette déici. Pléine: l'allemand était ma passion, le droit-canon mon prétexte. ~~Je pensais~~ Je pensais pouvoir en faire suffisamment, dans l'ère gine dans mes devoirs à l'égard de l'allemand.

Puis, à Paris, le droit-canon s'est vu se te emme un "totalitaire". Il a été de lui, qu'il aurait la grosse part.

7 L'allemand très aimé s'est effacé... mais son
force n'aura. Il le faut.

Cette année sera mon examen de licence
en mai, puis l'examen de droit civil à la
fin de ce mois et l'examen final de juin,
sur le cours de cette année.

Mystérieusement, j'apporte, grâce à Dieu,
à mon travail, le goût et l'application d'un
jeune homme. Plus je réfléchis à mon
travail, plus je suis sûr d'avoir
pris un tournant, sans vraiment m'en
rendre compte de la mutation qui s'opère
en moi. Qu'est-ce que cela veut dire?
Mystérieusement, je sens que s'échappent
des choses et jamais pourtant sen-
sibles et ses terreurs ne m'ont été plus
chers... Je trouve le dieu tout à fait
"spirituel".

Il a fait aide à l'heure où il fallait.
il a menagé toute sorte de circonstances
et je pense que l'âme, il en palpait
d'autres - dans la désignation qui
incomparablement, s'étendra dans l'Eglise
romaine - il m'a fait calme, assuré
dans la foi, cordialement aventureux,
et comme retentit.

D'avoir une aussi bonne "plaque" pour
que l'âme temps encore ne me rassure qu'en
demi - mais je suis prêt à tout pour
faire dans l'Eglise. la volonté divine.
Songez à moi; que je demeure fidèle à
la grande grâce qui m'a été faite.
je compte sur votre pièce.

u/

J'aimerais vous voir de près, cette année. Le ami d'arantz est parti par St-Ho, moi, m'a annoncé son départ pour l'Amérique, en remplacement de chalet et m'a tenu certains propos de fermeture du petit séminaire - sur lesquels il me tarde de savoir un peu du vrai.

Pauvre diocèse, et pauvres de nous tous! Les lenteurs de la reconversion, l'insuffisance des rénovations, l'affaiblissement des caractères, la solitude de chacun dans la fleur de l'organisation: il fallait voir tout ça, il faudra voir davantage et plus!

Gardez votre bonne humeur, cher ami; votre goût du travail, des choses utiles, de la vraie amitié me font aimer notre époque, qui si d'un côté, on peut être fier de vous avoir rencontré et d'apprendre à votre usage.

Bien votre

Henricus

67. Av. Victor Hugo
Paris 16^e

cher Monsieur le Chanoine,

En - ce à un malade que j'écris,
du fait que vous avez accepté de sur-
bir une baine de votre tension pour
vous faire opérer - ou bien soumes-
nous encore dans le statu quo ante?

Ce mot, fort très long, pour vous
dire que ma licence est désormais
terminée et que le Conseil des Pro-
fesseurs m'admet à la préparation
de la thèse dès l'année prochaine.

Pour la soutenance - ce qui se verra
bien sûr - il me faut donc avan-
cer mon travail, ces vacances.

J'oublierai de vous donner mes notes
14 de moyenne à l'écrit.
15.5 de moyenne à l'oral des 11 bu-
reaux habituels.

Je rentre à St Jean, dès le 28 Oct.

En vous souhaitant tous sorts
de bonnes choses: bien vôtre.

Harauvelles

67 Avenue Victor Hugo
Paris 16^e

chers Messieurs le Chanoine,

8 heures de travail pour 5 minutes d'interrogation sur le mariage et les obligations de licitels et illicitels en droit romain - tel est le rapport que j'ai expérimenté ce matin: 3 questions, 3 sondages ont suffi au professeur. J'ai eu l'impression de m'être assis pour une relève d'out de suite. Pourtant j'étais plus léger, et j'étais même assez content de mes examinateurs. ... Voilà au moins un point d'acquis, de l'examen général.

Mes royaux l'ordre en droit canonique; c'est comme vous savez, une "curiosité" très foue aussi moderne - et j'aime beaucoup notre professeur de droit sacramentaire qui sait apprécier la science, l'actualité et l'humour.

En général, d'ailleurs, les professeurs de cette Faculté, prêtres ou laïques, sont pénétrés de cette vertu - qui mériterait d'être cardinal - l'humour.

Comme vous n'en manquez pas, vous vous réjouirez que je me de veloppe...

Cette année sera donc ma dernière année de licence, celle qui permet de présenter une thèse de droit canonique.

2/ j'aurai donc vu tout le cycle d'enseignement de la Faculté de Paris, le meilleur qui soit, avec ceux des plus grands canonistes. et je remercie le Ciel de m'avoir, comme je vois l'ai déjà l'ait, tenu par la main, pour m'y conduire ~~et~~ ^{pour} apprendre à me conduire.

Une confiance: mon docteur termine, j'ai l'intention de partir pour Rome, au "Studio de la Rote". J'y aurai, pendant 3 ans, je vois, des cours de jurisprudence... et peut-être essaierai-je de présenter le concours d'avocat de Rote.

Comme se tient, cette année, ^{à Paris} le Congrès international de Dr. canonique, je serai plus longuement mon professeur français auditeur de Rote et j'aurai les prévisions dont j'ai besoin.

Dés maintenant encore, je pense d'abord à mes conditions matérielles futures à Rome. Et j'ai l'impression que la Providence, sur qui je compte, s'offre déjà à me dépanner.

Ma thèse sur les concils de Gaule du VI^e et VII^e siècle, est en plan, pour l'instant. Je dis "en plan" - mais je m'en fais plus, plus que, au bout d'un an et demi, j'ai enfin bâti mon plan - oh! un plan simple et clair - termine l'histoire des sources et cite le livre I les fondations qui titrent le sujet, le plus largement possible.

Déformais je suis en teneur, j'ai mes matériaux - Ces gds vacances je terminerai le livre II; le plus long, sur les concils et la vie de la Cité. Le livre III sera les concils et l'organisation de l'église locale, un code sur les personnes, les choses, les délits et les peines. - Le livre IV remplacera l'histoire des concils dans le travail législatif des

5) Relations entre l'Église et l'état français
de 116 à nos jours.

- Droit de mariage: dans le rite latin et la partie canonique: fiançailles, enquête, publication des bans, empêchements et prohibitions et dirimants - le tout dans son histoire et les cas de la néologie.
- Droit processuel: la procédure ordinaire, comment introduire une action, la recevoir, citer, arbitres, juges, les moyens de preuve de la confession, les témoignages, l'expertise, la descente judiciaire, les documents.
- Philosophie du droit: l'idée de justice, l'objet de la vertu en général, l'objet de la justice, la justice commutative, distributive, l'égalité - le droit naturel.
- Droit oriental: Formation des mariages dans les églises orthodoxes et catholiques (byzantine, nestorienne, chaldéenne, syrienne, maronite, arménienne, copte) et le nouveau droit.
- Droit romain: les institutions romaines, les sources du droit, la procédure formulaire et la procédure formulaire. Ouf!
- Droit des religieux
a) prof 1 - Histoire des religieux des ordres à nos jours et l'impact de la révolution concernant l'ordre, l'union des évêques diocésains et pontificaux, leur dissolution - l'administration des biens
b) prof 2 - relations entre ordinaire et religieux

6/- Médecine canonique : système nerveux
grands endocrines, osseux, fermetures et
musculaires, l'embryon.

Si vous comptez (les religieux étaient
doubles) - cela fait 12 aspects,
chacun avec sa strate de courants.
sans ce, plus ou moins d'écarts, mais
pour nous, toujours intéressante.

Les professeurs ne sont pas tous aussi brillants
que le prof. de droit public, fils de
l'roy, le philosophe, ou que le professeur
de philosophie thomiste, ou que le
prof. de droit romain - mais
tous sont compétents, de vous et
appartient beaucoup à votre indulgence.

Les examens sont terminés. surtout,
nous avons composé en droit civil et
ultra-civil : l'administration des biens
ecclésiastiques - et en philosophie ;
le droit naturel.

Les notes se bornent souvent
à des questions d'ordre technique, mais
dans certains ^{bureaux} la notation de cours
est faite de légèreté et les notes de
ces messieurs alertes à la rectifica-
tion se payent, au surplus, le
luxu de faire des images, etc et là.

Dans l'ensemble, j'ai été honorable
à l'écrit et à l'oral, plus que je
saurais, magna cum laude.

• Bref, quel brillant et gentil
d'élève !

5 Tant de gens ont pu se demander pour-
qu'un à mon âge, je ne me suis remis aux études,
- eh bien, c'est autant par besoin que
par devoir. Il faut répondre à mon
guit et à ma vocation: je ne dois à
l'Eglise romaine en un temps où d'im-
menss dangers la menacent.

Les événements de mai, si ils n'ont
l'inquiété, ne m'ont pas effrayé: je n'ai
pas eu à la Révolution, connaissance
la mesquinerie de notre "général" et de
son rôle du matériel chez nos Français,
mais il avertissement à ces exemplaires
comme j'ai peur que les changements
s'opèrent à l'envers de ce qu'on peut
espérer, la tension n'ira que grandir
dans le sang. Encore quelques
années, M. le Bureau!

Paris est une si belle ville, quand
la table et le logement ont assurés
et l'esprit libre pour travailler!

Je suis reconnaissant de m'avoir épaulé
dans mon dévoir, non pas d'activiste,
mais d'homme d'Eglise - d'encourage-
ments après vous, si m'avez vu que ceux
de M. Cuthaux et de M. Hypolite.
Ces deux anciens m'ont dit bien
de bonnes choses - qui m'ont consolé
de bien des soucis - si tant est que
j'avais besoin d'être consolé -

Pour le reste, vous savez combien je
suis convaincu de la vanité des carac-
tères et de l'insignifiance des misères.

6/ Je l'ais tout cela, en n'ayant bien sûr
~~rien~~ ni ai aucune espèce d'arrogance,
grâce à Dieu qui m'a doté d'un tem-
pérament équilibré, et qui m'a aidé
à me forger un caractère de chef.

C'est à Lui que vont toutes les fois
mon action de grâce, car il a tout préparé
tout agencé - et je ne doute pas qu'il
m'enlève tout à bonne fin. Je lui dois
tout et il aime que je le lui dise.

Je suis chrétien: j'aime et le faire ai-
mer - l'Eglise romaine: la vénérer
dans son mystère, tout en lui chipant
tout ce qui d'elle, peut aider à plus
de culture, plus d'intelligence, plus
de respect des autres.

Je suis très heureux, dans ma soli-
tude. Ma vie est dans ma tête et
dans mon cœur. Avec quelques amis
de votre qualité, je suis comblé.
Que tout cela serve au bien d'âmes.

A bientôt cher ami, le plaisir
de vous voir et de vous entendre.

Merrault

N.B. Je rentre le 24 et serai à St Jean
des mercredi. Je vous rappelle mes
adresse: Iduzzini - Alde
Rue des Cal
St. J. de Luz.

VOIX DE BELLOC
Corte Magno
ABBAYE DE BELLOC
URT
64240 HASPARREN

Basile
Han ^{ambillet}

CHAN ANOUHABAL
1 RUE DE L'ABESQUE
64100 BAYONNE

101039

DISPENSE DE TIMBRAGE
ROUTAGE 206